

d'intéressants témoignages concernant les conditions et les problèmes de l'agriculture en Anjou..

Les recherches effectuées puis publiées par à Antoine Follain et son équipe nous les ont fait découvrir.

J.-C. S.

« L'économie rurale est le premier objet de la société des Thesmophories, qui se permet aussi quelquefois de jeter des regards sur tout ce qui peut coopérer au Bien public. C'est de la discussion que naît la Lumière et la Vérité, et c'est de cette manière que la société veut s'instruire » : tel était le projet de personnes « que l'amitié rassembla tous les mois » pour former une société savante établie à Blaison en Anjou et nommée par référence à des fêtes agraires antiques.

Seul exemple d'une société agronomique non royale dont des archives nous sont parvenues, la société de Blaison représente mieux que les grands auteurs l'esprit du « Siècle des Lumières ». Illustrant la pénétration des nouvelles sciences, comme l'agronomie et l'économie, les « Thesmophores » refusèrent de sacrifier « quantité de petites familles qui vivent dans une heureuse médiocrité » au profit de la « grande exploitation », ils surent interroger les paysans sur leur pratique et ils recueillirent d'étonnants calculs de profitabilité.

Autour de ces archives et de cette expérience humaine a été rassemblée une équipe d'historiens spécialisés. En raison de sa valeur, il a été fait choix de publier l'ensemble du *corpus*.

Ont participé à cet ouvrage : Serge BIANCHI, Jean-Michel DÉREX, Carole FLEITH-SCHWEIGER, Antoine FOLLAIN, Jean-Louis GUITTENY, Fabien KNITTEL, Teona MEKECHVILI, Benoît MUSSET, Brigitte MAILLARD, Clément TRÉNET, François VALLAT, ainsi que des collègues consultés comme experts, et un grand nombre d'étudiants en histoire associés durant deux ans à ce projet.

4ème de couverture de l'ouvrage « Une société agronomique au XVIII^e siècle ; les Thesmophores de Blaison »

Chronique du Sablier

N° 64 février 2023

Au siècle des Lumières

Les Thesmophores de Blaison

Les Blaisonnais d'aujourd'hui savent-ils qu'il y a près de 250 ans, une petite association, active au sein du village, avait participé – dans le domaine rural, agricole – aux grands mouvements qui allaient préfigurer, à la fin du XVIII^e siècle, l'évolution de la société.

Depuis le XVII^e siècle, des grandes villes s'étaient dotées de « sociétés savantes » dans divers domaines de la connaissance et des arts. Exceptionnellement en milieu rural, se crée en 1776, à Blaison, une association à l'image de celles des grandes villes : les Thesmophores de Blaison, qui se donnent pour mission de réfléchir aux procédés agricoles de leur époque, à leur environnement naturel et humain, et de présenter éventuellement des projets de réalisations.

L'activité des Thesmophores a intéressé un groupe d'historiens et d'universitaires, reprenant et commentant leurs écrits dans un ouvrage riche et abondamment documenté¹ :



Les textes originaux concernant les Thesmophores de Blaison – soit un petit nombre de feuillets – sont conservés aux Archives départementales du Maine-et-Loire, répartis sous les cotes 8D1, 8D2 et

1 . Cet ouvrage est le fruit d'une équipe dirigée par A. Follain. Préface de Daniel Roche (Collège de France), Editions Universitaires de Dijon, 2010, 275 p.

Voir également, sur le site du Sablier : le-sablier.net dans HISTOIRE Histoire des institutions, *Les Thesmophores de Blaison* ; dans DOCUMENTS Publications mensuelles : *Grains de sable* N° 25 et 26, février et mars 2011 ; ainsi qu'une publication du Sablier : *Les « Commeau » marchands et notables...* , 2013, p.14 à 18.

8D3. Ils auraient été déposés par un nommé Malécot.

Les Thesmophores (*thesmophoros* signifiant « législateur ») se sont nommés ainsi en référence aux Thesmophories qui étaient, dans l'Antiquité, les fêtes données en l'honneur de Cérès, Déméter pour les Grecs, déesse des moissons.

« Une société d'amis, que le plaisir avait d'abord réunis,, et que l'amour du bien public rassemble maintenant... »²

Huit adhérents apparaissent dans leurs archives et l'association ne devait guère chercher à s'agrandir. Ils sont tous propriétaires :

« Les Thesmophores ne sont pas très différents les uns des autres. Trois ... ont détenu ou détiennent des offices royaux ou seigneuriaux mais socialement ce sont des propriétaires, des rentiers de la terre »³

Toussaint Bréau est résident à Blaison

Commeau-Chaumière habite à Gohier

Commeau-Laroche habite également à Gohier ; c'est le frère du précédent

Commeau-Ducormier réside à St-Rémy-la-Varenne

Duvau Gabriel-Joseph habite à Grézillé où il exerce la charge de notaire de la chapellenie de Pimpéan

Malécot Louis-Joseph (41 ans en 1776) est titulaire d'un office de notaire royal à Blaison

Malécot Jean-Baptiste, frère aîné du précédent, habite Château-Gontier, mais réside souvent chez Louis-Joseph

Priou (René?) vit à Grézillé.

Chaque trimestre ou chaque mois, ils procèdent par questions qu'ils traitent sous forme de mémoires. Par exemple ; pour le programme du 1er trimestre 1776, ils posent, entre autres, la question suivante : « *Y a-t-il dans le produit beaucoup de différences entre la grande et la petite culture ?* »⁴. Suit un mémoire anonyme présenté aux Thesmophores en janvier 1776.⁵

2. Extrait du « Mémoire présenté à messieurs de la société royale d'agriculture établie à Angers », Archives départementales du Maine-et-Loire, 8D1

3. Antoine Follain et Clément Trénit ; Une société agronomique au XVIII^e siècle, p. 53

4. « Grande culture » correspond à l'usage de la charrue, alors que la « petite culture » concerne le travail de la terre de façon manuelle en utilisant la bêche.

5. Archives de Maine-et-Loire, 8D3, pc 3.

Avril 1776, exemple de mémoire de Malécot l'aîné : il répond à la question « *Si la culture manuelle ne fait pas tant de riches que la grande culture, ne fait-elle pas plus d'heureux ?* ».

Certaines activités font l'objet de correspondances, tel le brouillon de « *Mémoire présenté par la société de Blaison, à messieurs de la société royale d'agriculture établie à Angers, pour être examiné dans leur séances* ». En voici l'introduction :

« *L'amitié nous a uni, ... l'amour du bien public ; tout ce qui y a du rapport, nous paraît être de notre district,... nous désirerions même que nos réclamations pussent servir dans les choses nécessaires utiles, mais nous ne pouvons que faire des vœux ...*

Il y a fort longtemps que l'on projéte de faire une digue pour conserver les terrains de la rive méridionale de la Loire, de ses irruptions. Cet ouvrage essentiellement nécessaire a eu différents projets, dont l'exécution a toujours été différée, parce qu'elle ne paraissait pas pressée, vu qu'on l'a toujours crüe trop couteuse. Cependant les dernières crües de la Loire ont rendu le dangers très-pressant, et parconséquant son remède... »⁶

Les Thesmophores auront à cœur de transmettre leurs travaux à des personnages influents à l'époque. Dès les premiers mémoires, on peut noter plusieurs correspondances avec Charles de Butré, membre de la Société royale d'agriculture de Tours et des sociétés de Paris et Orléans. En proposant des projets d'aménagement des zones humides, ils transmettent une lettre au Contrôleur général des finances, courrier qui n'aura apparemment guère de suite.

Au fur et à mesure du temps, les questions deviendront davantage économiques, sociales, voire politiques : décembre 1777 « *Dixième question. Pourrait-on détruire l'arbitraire qui règne dans les campagnes, pour la répartition de l'impôt ?* ». Il n'y a pas de réponse connue (textes égarés ? ou manque d'activité des Thesmophores), comme pour nombre de questions du dernier trimestre de 1777.

Ainsi, en cette fin de XVIII^e siècle, à l'aube de la Révolution, les Thesmophores – petite association blaisonnaise – nous ont laissé

6 . Archives départementales de Maine-et-Loire, 8D1, pc 2